

## INFORMATIONS CONCERNANT l'ALAE (matin, midi, soir) de la MJC ODOS

(Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole)

La MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) est gestionnaire de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole). Pour cet Accueil de Loisirs, la MJC est agréée par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et est conventionnée avec la CAF (Caisse d'Allocation Familiale).

### DOCUMENTS INDISPENSABLES POUR L'INSCRIPTION ALAE :

- FICHE DE RENSEIGNEMENT COMMUNE A L'ECOLE / ACCUEIL DE LOISIRS
- PHOTOCOPIE DES VACCINATIONS
- ATTESTATION ACTUALISEE DE QUOTIENT FAMILIAL (CAF)
- BULLETIN D'ADHESION A LA MJC REMPLI ET SIGNE
- UN CHEQUE D'ADHESION A LA MJC DE 8€ / PAR ENFANT A L'ORDRE DE LA MJC ODOS
- **3 CHEQUES DE CAUTION A L'ORDRE DE LA MJC ODOS DE 50€ (encaissés en cas d'impayé)**

### FACTURATION DE L'ALAE 2017/2018 :

LES TARIFS SONT CONSULTABLES SUR LE SITE DE LA MJC ([www.micodos.fr](http://www.micodos.fr))

1<sup>ER</sup> Trimestre : (sept à décembre 2017)

- Facture envoyée par mail\*, par la MJC aux familles, la 1ere semaine de janvier 2018
- Date limite de paiement 15 jours après envoi
- Au-delà de cette date, l'impayé induit l'encaissement d'un chèque de caution de 50€ (non remboursable)

2<sup>Eme</sup> Trimestre : (janvier à mars 2018)

- Facture envoyée par la MJC aux familles 1ère semaine d'Avril 2018
- Date limite de paiement 15 jours après envoi
- Au-delà de cette date, l'impayé induit l'encaissement d'un chèque de caution de 50€ (non remboursable)

3<sup>Eme</sup> Trimestre : (avril au 6 juillet 2018)

- Facture envoyée par la MJC aux familles 2ème semaine de juillet 2018
- Date limite de paiement 15 jours après envoi
- Au-delà de cette date, l'impayé induit l'encaissement d'un chèque de caution de 50€ (non remboursable)

\* si vous souhaitez recevoir la facturation par courrier l'indiquer à l'accueil de la MJC.

### PAIEMENT DE L'ALAE =

**COUPON + PAIEMENT** par chèque à l'ordre de la MJC ODOS ou en espèces (chèques ANCV acceptés)

- Remettre ce paiement PRINCIPALEMENT à l'Accueil de la MJC d'ODOS, 3 rue de Bigorre

Lundi de 14h à 18h

Mardi de 14h à 18h

Mercredi de 13h30 à 18h

Jeudi de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 17h30

- Vous pouvez également remettre ce paiement aux animateurs de la MJC
- Vous pouvez également déposer votre CHEQUE (pas d'espèce) + COUPON dans la Boite à lettre de MJC d'ODOS, 3 rue de Bigorre toutefois la MJC ne se porte pas garante de la sûreté de la boite aux lettres.

## INFORMATIONS CONCERNANT L'ALSH Mercredis / Vacances de la MJC ODOS

(Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

La MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) est gestionnaire de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'École). Pour cet Accueil de Loisirs, la MJC est agréée par la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) et est conventionnée avec la CAF (Caisse d'Allocation Familiale).

### DOCUMENTS INDISPENSABLES POUR L'INSCRIPTION ALSH DU MERCREDI :

- FICHE DE RENSEIGNEMENT COMMUNE A L'ECOLE / ACCUEIL DE LOISIRS
- PHOTOCOPIE DES VACCINATIONS
- ATTESTATION ACTUALISEE DE QUOTIENT FAMILIAL (CAF)
- BULLETIN D'ADHESION A LA MJC REMPLI ET SIGNE
- UN CHEQUE D'ADHESION A LA MJC DE 8€ / PAR ENFANT A L'ORDRE DE LA MJC ODOS
- ETRE A JOUR DE SES REGLEMENTS
- LE PRE- PAIEMENT AU TRIMESTRE

### INSCRIPTION = PRE- PAIEMENT AU TRIMESTRE et DOSSIER A JOUR

INSCRIPTION à l'Accueil de la MJC d'ODOS, 3 rue de Bigorre, au moins deux jours avant, et sous réserve de places.

#### En septembre :

Lundi de 15h à 19h  
Mardi de 15h à 19h  
Mercredi de 13h30 à 18h30  
Jeudi de 15h à 19h  
Vendredi de 15h à 18h

#### D'Octobre à août :

Lundi de 14h à 18h  
Mardi de 14h à 18h  
Mercredi de 13h30 à 18h  
Jeudi de 14h à 18h  
Vendredi de 14h à 17h30

En cas absence de votre enfant AUCUN REMBOURSEMENT ne sera effectué.

Un AVOIR pourra être effectué sur les prochaines prestations sur présentation d'un justificatif médical.

### DOCUMENTS INDISPENSABLES POUR L'INSCRIPTION ALSH DU MERCREDI :

- FICHE DE RENSEIGNEMENT COMMUNE A L'ECOLE / ACCUEIL DE LOISIRS
- PHOTOCOPIE DES VACCINATIONS
- ATTESTATION ACTUALISEE DE QUOTIENT FAMILIAL (CAF)
- BULLETIN D'ADHESION A LA MJC REMPLI ET SIGNE
- UN CHEQUE D'ADHESION A LA MJC DE 8€ / PAR ENFANT A L'ORDRE DE LA MJC ODOS
- ETRE A JOUR DE SES REGLEMENTS
- LE PRE- PAIEMENT AU TRIMESTRE

### INSCRIPTION =PRE- PAIEMENT A LA SEMAINE ou AU MOIS ou AUX VACANCES et DOSSIER A JOUR

#### INSCRIPTION AVANT LES VACANCES :

Sur les deux mercredis précédant chaque période de vacances, à la MJC, 3 rue de Bigorre de 13h30 à 19h.

#### PENDANT LES VACANCES :

De 16h30 à 18h, sur le Centre, rue du Bois, au moins deux jours avant, et en fonction des places disponibles.

En cas absence de votre enfant AUCUN REMBOURSEMENT ne sera effectué.

Un AVOIR pourra être effectué sur les prochaines prestations sur présentation d'un justificatif médical.